

© Syndicat Centre Hérault

ENVIRONNEMENT, CITOYENNETÉ

Évitons l'enfouissement de nos déchets en triant davantage

Réduire l'enfouissement est l'objectif principal du Syndicat Centre Hérault, partagé par les trois communautés de communes membres : Vallée de l'Hérault, Clermontais et Lodévois-Larzac.

Publié le 21 décembre 2021

Une réglementation qui impacte le budget des collectivités

Épuisement des ressources naturelles et énergétiques et enfouissement sont certains des méfaits de la société de consommation, du gaspillage et d'un tri mal réalisé. Des constats alarmants actuels découlent **le renforcement des exigences** des lois récentes imposant la réduction des déchets, **l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** et donc du coût des centres de tri et d'enfouissement.
C'est pourquoi une réflexion est menée en coeur d'Hérault sur les modes de collecte et de tri. Objectif : limiter à **120 kg par an et par habitant** de déchets enfouis d'ici 2025, soit **une réduction de 40 %.**

Des solutions pour limiter la quantité de déchets enfouis

La collecte des biodéchets, aussi appelés déchets de cuisine, et le compostage permettent de détourner les déchets du bac gris et **un retour à la terre** des déchets fermentescibles. **Les consignes de tri ont été simplifiées :** tous les emballages et le papier se trient dans la même colonne (jaune). Enfin, le tri en déchèterie permet d'exploiter **22 filières de valorisation et de recyclage** des déchets.
Pour compléter les dispositifs existants, le Syndicat Centre Hérault et les collectivités mènent une réflexion sur les **leviers permettant d'améliorer le tri** tels que les modes de collecte ou la mise en place d'une tarification incitative. Les pistes d'actions seront connues dans le courant de l'année pour débuter la **mise en oeuvre dès 2023** afin de répondre à nos objectifs dans les délais imposés.

Que deviennent les déchets non triés déposés dans nos poubelles grises ?

Comme certains encombrants, les déchets résiduels déposés dans les bacs gris collectés en porte à porte ne sont ni recyclés, ni valorisés. Ils sont dirigés et enfouis à l'ISDND (Installation de stockage des déchets non dangereux) de Soumont (photo), site certifié ISO 14 001 grâce à un investissement du Syndicat Centre Hérault de près de 3 M€, où ils sont enfouis.
Ces déchets représentent **la moitié du poids total des déchets ménagers** produits par les ménages du coeur d'Hérault, soit plus de **20 000 tonnes de déchets enfouis chaque année.** Il appartient à chacun de réduire ce chiffre pour limiter notre impact sur l'environnement.

Adoptez l'esprit zéro déchet

1. **Refuser** le déchet (ex : stop-pub...)
2. **Réduire** la quantité de déchets produits (ex : couches lavables, courses en vrac...)
3. **Réutiliser** (don d'objets inutilisés à la R[illegible]ourcerie de Saint-André-de-Sangoni[illegible]n vue de leur réemploi, participation aux répare-cafés, revente en ligne...)
4. **Recyc[illegible]** (trie[illegible]époser d[illegible]s les [illegible]onnes en déchè[illegible]es...)
5. **Rendr[illegible]** la te[illegible] (compo[illegible]ge à [illegible]maison ou part[illegible]é, tri des déchets d[illegible]uisine dans le [illegible] vert à destina[illegible] de la [illegible]teforme de com[illegible]spira[illegible])

To[illegible]es conseils pour [illegible] mode[illegible] vie Zé[illegible]déchet sur syn[illegible]at-centre-h[illegible]ult.o[illegible]

PRÉCÉDE

RETOUR À LA LISTE

VALLÉE DE L'HÉRAULT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS